

Assemblée générale Ordinaire et Extraordinaire du 7 mai 2019

**Réponse du Conseil d'administration à la question
de l'IPAC, (Initiative pour un actionnariat citoyen), reçue le 29 avril 2019**

– Question :

« La lutte contre le dérèglement climatique continue de prendre du retard malgré les divers engagements. Les mesures prises semblent donc insuffisantes et leur mise en œuvre trop lente. Certains de nos magasins en France et à l'étranger disposent encore de meubles froids ouverts. Pouvez-vous nous indiquer le taux de fermeture du parc de meubles froids de notre groupe dans le monde et le délai que vous vous êtes fixés pour procéder à sa fermeture complète ? »

– Réponse du Conseil d'administration :

« Le groupe Casino, engagé dans la lutte contre les dérèglements climatiques a rejoint l'initiative Science Based Targets en 2018 afin de s'assurer que les actions du Groupe sont cohérentes avec l'objectif de limiter l'augmentation des températures à la surface de la terre à moins de 2°Celsius tel que définie par l'Accord de Paris.

L'énergie, et tout particulièrement l'électricité, est une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre du Groupe.

Aussi, en France, dès 2012, le Groupe s'est engagé, auprès du Ministère de la transition écologique à fermer, avec des portes, au moins 75% des meubles froids positifs des magasins d'ici 2020. Le Groupe a tout d'abord déployé des portes sur les meubles froids dans les magasins intégrés consommant le plus d'électricité. Ainsi, 98% des hypermarchés Casino sont équipés de portes sur les meubles froids et 90% des supermarchés Casino. Cette mesure a été étendue aux autres enseignes du Groupe : 100% des Franprix, et 2/3 du parc Monoprix et Naturalia sont déjà équipés de portes sur les meubles froids positifs et atteindront l'objectif fixé pour 2020.

A l'international, 100% des hypermarchés Extra, 95% des supermarchés Extra et 95% des magasins Pao de Açucar ont des portes sur les meubles froids négatifs. Concernant les meubles froids positifs, 71% des hypermarchés Extra, 50% des supermarchés Extra, 45 % des magasins Pao de Açucar et 63% des magasins de proximité ont déjà été couverts de portes.

Par ailleurs, des portes sont systématiquement mises en place lors des rénovations de magasins.

Nous poursuivons ainsi l'équipement dans toutes les enseignes afin que dans les prochaines années, les meubles froids des magasins qui ne le sont pas, soient fermés.»